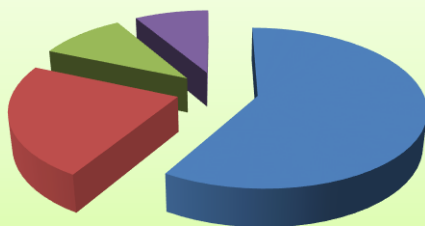


# DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019



**Le Conseil Municipal de MORNE-A-L'EAU s'est prononcé concernant le**

**Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2019**

Il s'agira pour la collectivité de poursuivre les investissements pour diminuer les charges de fonctionnement et renforcer les recettes fiscales.

Le panneautage du territoire va se poursuivre pour permettre précisément le panneautage de toutes les rues, de tout le bâti et ainsi faciliter l'accessibilité de la Ville et d'identifier le maximum de situation hors base fiscale.

Autre investissement stratégique, la rénovation de l'éclairage public pour permettre une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement et réduire la facture EDF d'un montant annuel de 300 000 euros avec des installations énergivores et souvent défailtantes.

Avec l'appel à projet de la Région Guadeloupe et d'EDF, la Ville va lancer la rénovation à 100% de ses installations afin d'atteindre une diminution de près de 70% de ses factures annuelles dès la troisième année et moins de 30% dès la deuxième année.

La finalisation du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) pour 2 millions de subvention viendra par ailleurs compléter la diminution des dépenses énergétiques de la Ville avec le renouvellement du parc des climatiseurs énergivores.

Des vélos électriques et trois véhicules électriques déjà commandés viendront compléter le parc mobilité durable et économique de la collectivité dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Priorité des priorités, la réouverture de l'Eglise reste un objectif majeur de la Ville après l'échec de sa réouverture en 2018.

Cette opération aujourd'hui bénéficie d'un plan de financement qui devra trouver une réponse technique définitive s'agissant de l'intervention sur le clocher.

Avant d'anticiper la réouverture de l'Eglise Saint-André dans le bourg, les bancs et le chemin de croix seront restaurés.

L'ÉcoQuartier Cœur de Grippon va rentrer dans sa phase opérationnelle avec comme principales actions l'éclairage public très haute performance et le lancement du programme de la Médiathèque dans le cadre d'un Marché Global de Performance pour la première et d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) pour la seconde.

Les jeux pour enfants sur la place publique du Bourg seront mis en œuvre.

L'EcoQuartier de Grippon fera l'objet d'un conventionnement avec les principaux partenaires, notamment la Banque des Territoires, la CANGT, le SYMEG,... pour les travaux de réseaux et d'équipements publics.

Conformément à la planification, les projets pilotes le BEA Pôle de Santé et la Maison des Aînés seront lancés en cours d'année.

Autres actions d'aménagement, l'EcoQuartier de Vieux-Bourg rentrera dans une phase de projet de définition.

Cette démarche sera menée dans le cadre d'une large concertation qui a bien démarré avec la population et les acteurs sur le terrain conformément aux objectifs afin de permettre d'aboutir à un schéma directeur partagé en 2019 dans le cadre des grandes orientations d'aménagement du Vieux-bourg en permettant ainsi la création des réseaux essentiels au bon développement de ce pôle majeur de la Ville.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) exécutoire depuis 2018 facilitera les opérations de régularisations.

Les études opérationnelles relatives au plan parasismique des écoles débutent dès l'exercice budgétaire de 2019 afin de préparer les premiers investissements de la collectivité en la matière, notamment sur l'établissement scolaire de Lasserre.

Après les études opérationnelles de la couverture du Plateau Sportif « Eric VATI » de Richeval lancées en 2018 la phase opérante des travaux devrait démarrer au deuxième semestre 2019.

Globalement, le programme d'investissement envisagé pour l'exercice budgétaire 2019 est le suivant :

➤ Eglise Saint-André (Tranche 2).....	1 500 000 euros
➤ Panneautage (Tranche 3).....	1 000 000 euros
➤ Travaux routiers/acquisition d'une faucheuse.....	300 000 euros
➤ Eclairage Public Performant.....	5 500 000 euros
➤ TEPCV.....	2 700 000 euros
➤ Aménagement dans les cimetières.....	100 000 euros
➤ EcoQuartier Cœur de Grippon .....	25 000 euros
➤ EcoQuartier de Vieux-Bourg.....	200 000 euros
➤ Plateau couvert Eric VATI.....	1 020 000 euros

**TOTAL..... 12 345 000 euros**

Pour garantir la pérennité de cet effort sera entamée l'élaboration d'un

**PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) 2019-2023** qui comportera :

- Une stratégie d'investissement
- Une prospective financière à moyen terme
- Une programmation pluriannuelle des investissements sur la même période.

Enfin, ce document une fois rédigé sera soumis à la délibération du Conseil Municipal afin qu'il soit opposable aux tiers et puisse être présenté aux financeurs de la Ville de MORNE-A-L'EAU comme expression de la volonté communale.